

La vraie laïcité n'est pas française

P2

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°620 vendredi 9 octobre 2020 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou



Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Le Maroc à vau-l'eau

Les coupures d'eau ça n'arrive pas qu'aux autres. Depuis quelques jours, l'eau ne coule plus 24 heures sur 24 dans les robinets des ménages à Agadir et certaines de ses localités. Le pire est à craindre.

P6

Le soutien à la production culturelle tourne au psychodrame

Une piètre séquence

La culture au Maroc a toujours été le parent pauvre des politiques publiques. C'est pour cette raison que les professionnels de ce secteur, excepté les plus débrouillards d'entre eux, sont pauvres et meurent souvent dans la misère...



Othman El Ferdaous, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

P7

Covid-19 Casablanca de record en record

P10

Le Maroc tourne à l'idée fisc pour Bruxelles

P3



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

Ces organisations des maladroits de l'homme...

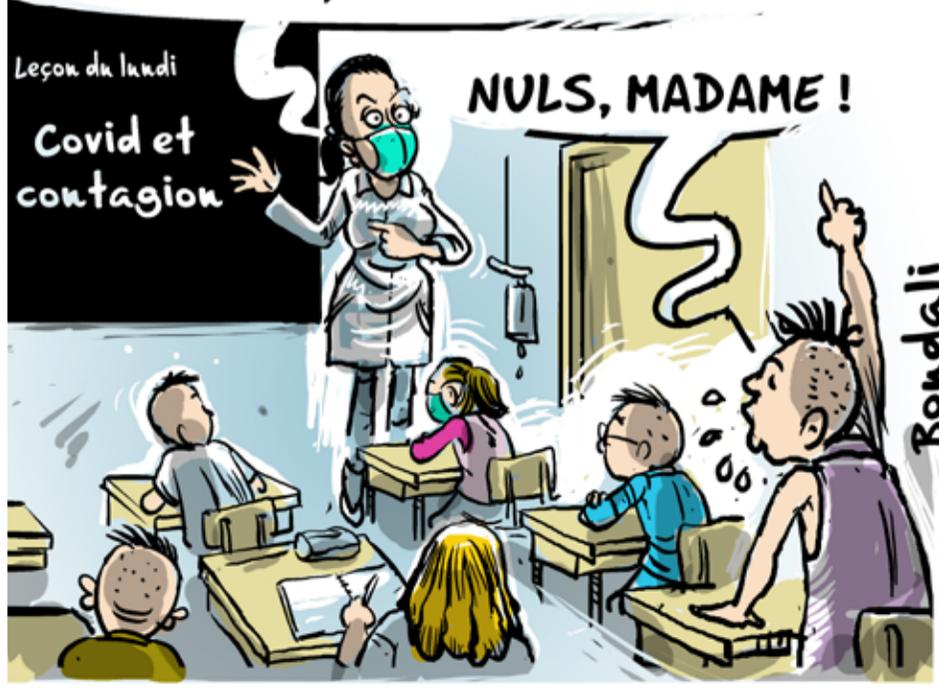
P4

Le polisario mis à nu à l'ONU

P12

CASABLANCA : LE RETOUR DU PRÉSENTIEL DANS LES ÉCOLES

LES GENS QUI NE SONT NI NÉGATIFS NI POSITIFS, ILS SONT COMMENT?



Bondali

L'entretien - à peine fictif de la semaine

Donald Trump, président américain sortant



J'ai été testé positif à la victoire

P12



Confus de Canard



La vraie laïcité n'est pas française



Abdellah Chankou

« Le séparatisme islamiste » ! C'est la dernière trouvaille politique du président français qui a mentionné le Maroc, lors d'un discours le vendredi 2 octobre dans les Yvelines, parmi les financiers de l'islam en France tout en proclamant la fin de «l'islam consulaire».

« Nous savons d'où viennent les financements. Ils sont venus très régulièrement d'Arabie Saoudite, du Qatar, de Turquie, et sont venus plus marginalement du Maroc et d'Algérie », a affirmé Emmanuel Macron en réponse à une question d'un journaliste sur l'origine des financements de l'Islam en France. Or, nulle radicalité dans l'islam marocain, réputé pour son caractère modéré et tolérant qui prône la coexistence entre les religions. Mais, à moins de deux ans de la présidentielle de 2022 qu'il veut absolument gagner, le chef de l'Etat français cherche visiblement avec sa « République en actes » à plaire à l'électorat de l'extrême droite. Au risque de verser dans l'amalgame en faisant clairement du culte musulman le bouc émissaire des turpitudes françaises alors qu'il s'est soigneusement gardé jusqu'ici de s'engager sur ce terrain dangereusement glissant. Qu'importe! Le locataire de l'Elysée, enthousiaste comme à son habitude lorsqu'il fait des phrases, croit bon pour sa réélection d'enfiler le costume du libérateur de «l'islam en France des

La classe politique et médiatique française passe une bonne partie de son temps à monter en épingle des sujets liés à la communauté musulmane de France. Quand ce n'est pas le voile et le communautarisme, c'est l'immigration et l'accueil des étrangers, le terrorisme et l'insécurité...

influences étrangères ». Vous allez voir ce que vous allez voir ! Cette délivrance passe par l'adoption d'une flopée de mesures comme l'interdiction des lieux de prière improvisés dans les entreprises de transports ou les aéroports, le bannissement de la désinfection par des agents musulmans radicaux des sièges sur lesquels des femmes se sont assises, la prohibition des certificats de « virginité » délivrés par des médecins jugés douteux et le durcissement du contrôle des associations qui dégagent un parfum musulman... Tant qu'à interdire, pourquoi ne pas frapper d'interdit la barbe fournie à la musulmane?

La détermination macronienne sera gravée dans le marbre d'une loi en cours de rédaction baptisée « la loi sur les séparatismes ».

Susceptible d'être renommée «Loi renforçant la laïcité», histoire pour le gouvernement Castex d'afficher sa neutralité politique face aux critiques des associations de différentes obédiences, elle sera présentée le 9 décembre en Conseil des ministres avant d'être

soumise au vote en janvier à l'Assemblée nationale. La « Loi sur les séparatismes », présentée dans sa formulation comme générale, a en vérité un caractère particulier, ne visant qu'une catégorie de la population, la même depuis toujours : la communauté musulmane de France ! Ce fut le cas avec « la loi sur les signes religieux dans les écoles publiques françaises » promulguée en 2004 et qui dans la pratique a une portée spécifique, le voile islamique (et non pas la kippa, par exemple) que ses concepteurs ont principalement dans le viseur.

Le traitement du culte musulman et tout ce qui s'y rapporte a ceci de particulier qu'il est excessivement instrumentalisé dans le débat national français. Au point que les musulmans de France, porteurs souvent de la double nationalité, se sentent discriminés et stigmatisés ; ce qui leur donne le sentiment de plus en plus fort d'être utilisés dans des joutes de pouvoir tout en discréditant au passage leur religion. La classe politique et médiatique française passe en effet une bonne partie de son temps à monter en épingle des sujets liés à la communauté musulmane de France. Quand ce n'est pas le voile et le communautarisme, c'est l'immigration et l'accueil des étrangers, le terrorisme et l'insécurité... Ce sont ces thématiques qui rythment depuis des décennies la vie politique française dans une ambiance de polémique permanente alors qu'elles ne font pas partie des préoccupations essentielles des Français que sont la montée du chômage sous l'effet conjugué des délocalisations et la perte de la compétitivité française et leurs corollaires, à savoir l'érosion du pouvoir d'achat du grand nombre et leur paupérisation... N'est-ce pas ce mal-être hexagonal profond qui a enfanté la longue séquence des Gilets jaunes?

Le moindre prétexte est bon pour faire monter la mayonnaise sur les marronniers liés à l'islam qui, tels qu'ils sont traités, ne font que renforcer le climat d'islamophobie ambiant tout en mettant mal à l'aise y compris la communauté musulmane dans son ensemble qui suit les contorsions des débatteurs plus ou moins bien intentionnés. Le dernier épisode en date, survenu le 17 septembre 2020, qui a secoué le landerneau partisan et tourné au psychodrame télévisuel porte sur le boycott par des députés Les Républicains (LR) et La République En Marche (LREM) d'une séance d'audition des organisations étudiantes et représentantes de la jeunesse du fait de la présence d'une représentante voilée de l'UNEF. Quel sacrilège! « En tant que députée et féministe, attachée aux valeurs républicaines et aux droits des femmes, je ne peux accepter qu'une personne vienne participer à nos travaux à l'AN (Assemblée nationale) en hijab, qui reste pour moi ne marque de soumission », a tweeté aussitôt la LREM Anne-Christine Lang qui a quitté cette réunion. Tout est dit dans ce tweet : ce qui relève d'un acte de liberté, d'un choix assumé (le port du voile ou non) est considéré en France comme syno-



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



nyme d'oppression de la femme et d'attaque frontale contre la laïcité ! Drôle de raisonnement. Porter par contre une minijupe ou un décolleté dans tous les espaces relève d'un choix personnel et ne mets pas par conséquent en porte-à-faux la République avec ses valeurs. Au diable la tolérance et le respect des différences !

Les dérives politiciennes actuelles sont devenues telles que l'extrême droite, représentée par le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen, qui a fait de la xénophobie et la haine antimusulmane son fonds de commerce, n'a même plus besoin de s'en prendre publiquement à sa cible préférée. Emmanuel Macron fait depuis quelque temps le job à sa place. Merveilleusement bien en plus. Pour qui suit un peu l'actualité de ce pays, empêtré dans ses propres contradictions jusqu'à la caricature, se rend compte que l'extrême droite, qui s'est offert depuis quelque temps sa propre chaîne de télé, CNews de Vincent Bolloré où sévissent Zemmour et consorts, dicte de plus en plus son agenda politique à Emmanuel Macron qui espère, en adoptant la même stratégie qu'un certain Nicolas Sarkozy, se faire réélire en siphonnant les voix de l'extrême droite. Surenchère législative de plus qui ne règlera nullement les problèmes de fond de « l'identité nationale », cette énième manœuvre électoraliste, sur le dos du culte musulman, qui n'est certainement pas la dernière, révèle, encore une fois, l'échec patent de l'intégration à la française en raison justement des discriminations et autres mauvais traitements qui constituent le quotidien des enfants musulmans issus de l'immigration, « banlieusardisés » dans un pays où tout ce qui ne ressemble pas aux Gaulois devient suspect. Voire dangereux pour la République ! Tout le contraire du système britannique qui a fait de l'intégration des minorités, à rebours de la conception française basée sur un processus de leur acculturation, un outil d'accès aux droits de manière égalitaire dans une société où le multiculturalisme bénéficie d'une légitimité à la fois sociologique et politique.

Certains pays européens comme l'Allemagne se sont inspirés de l'exemple anglo-saxon pour permettre à des enseignantes de vivre leur foi sans problèmes en portant le foulard. Idem pour les États-Unis, pays du melting-pot par excellence, où les femmes policières d'origine musulmane sont autorisées depuis 2015 à arborer le voile.

Ces ouvertures sur l'autre sont inimaginables en France où pour les pouvoirs publics et une partie de la population de souche, un bon musulman c'est celui qui accepte de tourner le dos à ses origines et à sa religion.

La vraie laïcité, celle qui intègre et fédère, valorise et ne divise pas, se trouve sans conteste dans cette approche sans complexes qui respecte la diversité ethnique et culturelle des groupes minoritaires. Sans chercher à les assimiler ni à les discriminer. Il est grand temps que le pays de Voltaire en prenne de la graine... ●



Le Maroc tourne à l'idée fisc pour Bruxelles

Les ministres des Finances de l'Union européenne viennent de publier la mise à jour de la liste noire européenne des paradis fiscaux. Le résultat est pour le moins surprenant : Les îles Caïmans, qui font partie des paradis fiscaux les plus notoires de la planète, ont été retirés de la liste alors que le Maroc, principal partenaire de l'UE, qui n'est pas de surcroît considéré ni perçu comme une terre où il fait bon planquer son magot y a été maintenu ! En cause, le régime fiscal de Casablanca Finance City (CFC) que Bruxelles exige qu'il soit modifié pour que le royaume, qui a déjà initié un processus dans ce sens, soit retiré de cette liste infamante. Une liste qui après sa révision comprend, outre le Maroc, Anguilla, Barbade, Fidji, Guam, Palau, Panama, Seychelles, Trinité-et-Tobago, les îles Vierges améri-

caines et Vanuatu. Paradoxalement, l'Union européenne continue à fermer les yeux sur les grandes destinations mondiales de l'évasion fiscale dont certaines font partie de l'UE : les Pays-Bas, Malte, le Luxembourg, l'Irlande et Chypre. La même indulgence bénéficie aux Bermudes, les Vierges britanniques, Singapour et l'île Maurice. Cet État africain est considéré comme la Suisse des paradis fiscaux. La Suisse, elle-même, réputée pour abriter les plus grands comptes bancaires non déclarés, a été supprimée définitivement en octobre 2019 de la liste des paradis fiscaux. Pour Caroline Avan, porte-parole d'Oxfam, la politique de deux poids, deux mesures des 27 « démontre une nouvelle fois que les critères européens ne fonctionnent pas ». Mais pourquoi Bruxelles fait-elle à ce point une idée fisc sur le Maroc ? ●

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (9)

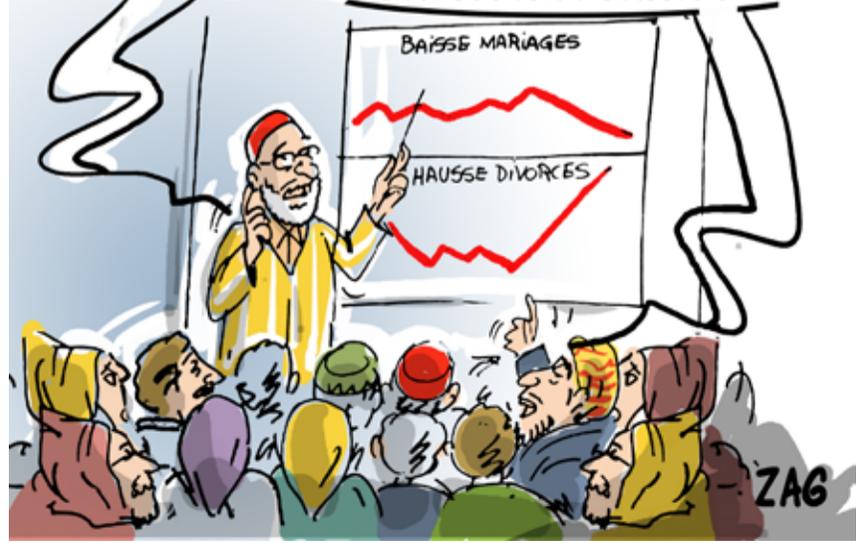
Le monde n'est plus aussi simple qu'on le pense et personne n'a saisi ce qui nous est tombé dessus. Il faut dire que c'est une sacrée chérie ; la vie est foutrement truffée de choses qui viennent pointer leur bout de nez dans tout. Et Dieu dans tout ça ? Il doit certainement en savoir plus sur ces conneries que nous n'en saurons jamais, mais personne ne peut être dans les secrets des dieux. Des fois, j'ai l'indigne impression que dieu et le diable suspendent leurs hostilités et s'associent pour défendre les mêmes principes et se complaire dans la délectation de notre malheur. Qui sait ? Des fois l'ennui peut pousser quiconque à des errements capricieux. Et les religieux ? Ils pourront toujours diaboliser notre espèce et tout amputer à la fatalité. Ils continueront à sévir tant qu'il y aura toujours des crétiens médusés pour gober leurs sottises. Tout le monde profère des imprécations et des exécutions contre cette saloperie de virus, et invoque dieu pour qu'il la conjure. Seuls les magnats des médocs jubilent ; ils nous fourrent leurs trucs pour nous maintenir malades juste parce que notre guérison les rend malades. Et les politiciens démagos ? ils n'y entravent que dalle. Soit ils sont conciliants, soit ils sont indifférents. Ils ne peuvent pas ravalier leur fichue fierté et cesser d'hypothéquer notre vie et de se gargariser de grands mots. Avec le démarrage des programmes scolaires en présentiel, ça va être l'Armageddon. On croyait voir les choses avec objectivité, mais là c'est plutôt la subjectivité qui prévaut, et c'est très facile de se perdre dans tout ça. Ça sera comme le poulailler où se trouve déjà le renard et on va y introduire les poules ... juste parce qu'il faut faire avec et qu'on ne peut pas faire autrement. Bref, tout le monde est dans la merde jusqu'au cou : nous n'avons rien à envier aux autres, ni de quoi les rendre jaloux et il est pratiquement impossible de remettre les compteurs à zéro pour régler le monde comme on veut. On fonce dans le tas et c'est lui ou nous ! ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 5 octobre 2020.
l.ouasmi@flbenmsik.ma

COVID-19 : LES ADULS ONT CONSTATÉ UNE BAISSSE DES MARIAGES

L'INDUSTRIE FAMILIALE EST EN CRISE...

NE PENSEZ-VOUS PAS QUE LE GOUVERNEMENT DOIT LA SOUTENIR POUR ÉVITER SON EFFONDREMENT ?





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (15)

Dire que « Khouribga, c'est le phosphate », c'est sans doute, aujourd'hui, n'exprimer rien de plus qu'un truisme. Rappeler comme le fait souvent l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) avec un légitime orgueil, que cette ville, avec ses millions de tonnes annuelles, est le premier centre mondial de l'extraction phosphatière — battant de loin tous les records des autres centres miniers de la planète Terre — c'est commencer à comprendre à quel point le développement urbain de Khouribga est jusqu'ici lié, de façon étroitement parallèle, au développement minier ; à quel point aussi la contribution de la France dans les réalisations urbanistiques est prépondérante, pour ne pas dire exclusive. Dans une région de peuplement tribal quasi-nomade, la France a créé une agglomération urbaine importante à partir de 1920, à l'occasion de la seule installation d'une activité d'extraction minière, et sous la seule impulsion des ingénieurs français ayant pour finalité de développer cette activité. En 1920, à Mnina où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord de l'actuelle ville de Khouribga, le petit-fils de Boujilali, le défunt seigneur de la bourgade, Mohamed Ben Jilali, Benji pour les intimes, a hérité de la seigneurie qu'il faudra partager avec son frère Salah. Benji est heureux : cette année-là, il fête deux heureux événements à la fois : la naissance de son troisième garçon Taybi (Quelqu'un de bien, en arabe) et de sa nièce Sfia (Claire, en arabe), la fille de sa sœur. Benji est très préoccupé par son expropriation par la France pour cause d'utilité publique. L'expropriation est un dispositif du droit du plus fort permettant aux cowboys de forcer les indiens à céder leur bien contre leur gré. Quand tu n'es pas le plus fort, il faut faire comme le Sultan Hassan 1er, retarder l'échéance en négociant ! A l'instar de ses aïeux, Benji avait beaucoup roulé sa bosse : il est même allé chercher du sel de roche à dos de chameau du côté de Tombouctou au Mali : soit 7 000 km aller/retour depuis l'actuelle Khouribga selon l'application Maps de Google. Benji va négocier avec les nouveaux arrivants l'échange de ses terres nécessaires à l'implantation de la future forêt d'Eucalyptus au nord du futur village des cadres de la future mine des phosphates contre des terres plus loin au sud, du côté d'Elga3da. C'est un deal asymétrique de cowboy : on vous prend vos terres ici, à vous d'aller plus au sud vous battre entre voisins, cousins, frères et sœurs pour délimiter l'équivalent de ce qu'on vous a pris. Tant pis si les terres plus au sud sont rocailleuses et infestées de palmiers nains ! A vous de les nettoyer pour en faire des terres labourables ! Et puis, vous battre les uns contre les autres, c'est inscrit dans vos gènes ! Ça vous occupera entre deux campagnes agricoles ! Dans le package de la négociation, les notables de la région devaient aussi accepter d'être enrôlés comme goumiers pour aller « pacifier » les tribus berbères du bled Siba (pays de l'anarchie), les ancêtres d'Eric Zemmour. Ce fier descendant des Juifs berbères est toujours en guerre sur les plateaux de télévision contre les descendants des goumiers. Pour assouvir sa haine, il est grassement payé par l'armurier Dassault (Figaro Magazine) et Vincent Bolloré (CNews), vampire français : la fameuse France à fric qui pompe la France Afrique. Ça ne change rien à l'existence de Benji car depuis des lustres ses ancêtres passaient leur temps à guerroyer contre les Chaouias des Ouled Hriz (Settat, Berrechid...). Au moins cette fois-ci, c'est la raie publique qui prend en charge leurs armes et frais pour aller « pacifier » les Chleuhs. Benji part combattre à l'Est de Mnina du côté de Tadla, Khénifra et Beni-Mellal sous le commandant de militaires français. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Ces organisations des maladroits de l'homme...

Décidément, les autorités marocaines n'ont pas appris des erreurs du passé qu'elles reproduisent aujourd'hui encore. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le piège de la provocation se referme sur le pays, écorne son image et le fait passer pour un régime autoritaire, voire dictatorial qui prend plaisir à emprisonner les journalistes indépendants après leur avoir collé de fausses accusations. Du coup, les efforts considérables entrepris depuis des années par le pays pour élargir le périmètre des droits de l'homme et les espaces des libertés s'en trouvent remis en cause... N'est-ce pas le but inavoué de la manœuvre ?

Les journalistes indépendants ? Ils n'existent au Maroc aux yeux de ces officines obscures, spécialisés dans les manœuvres anti-marocaines, que s'ils ont maille à partir avec la justice, que l'affaire ait une relation directe ou pas avec l'exercice du métier. Autrement, ils sont juste des scribouillards à la solde du système et des relayeurs infréquentables de sa propagande...

Il faut répondre aux critères de ces obsédés du royaume qui avance pour avoir droit de cité dans les publications étrangères comme l'Humanité, le Monde ou France 24 qui s'empressent à monter en épingle leurs tribulations judiciaires dans des « enquêtes » cousues de fil blanc où le procès est systématiquement à charge. Aux avant-postes de cette haine anti-

marocaine et surtout anti-monarchique chronique, on retrouve toujours les mêmes organisations, Amnesty International (AI) ou Human Rights Watch (HRW), qui justifient d'un beau palmarès historique dans les attaques contre le Maroc sous couvert des droits de l'homme et de la liberté d'expression. Hier, il y avait Boubker El Jamaï, Ali Lamrabet et quelques autres bien triés sur le volet dont les procès en diffamation ont été instrumentalisés pour présenter le pays sous son plus mauvais jour.

Après quelques années d'accalmie, le même scénario reprend aujourd'hui avec Omar Radi, inconnu de l'opinion publique avant qu'il ne soit élevé

par AI au rang de martyr très « écouté » des droits humains et de la liberté d'expression... Pour qu'il ne soit pas seul dans sa traversée du désert, cette machine à fabriquer de faux opposants, dont la rhétorique droits-de-l'homme ne trompe plus personne, lui a trouvé bien avant un ami de compagnonnage qui a le profil et la tête de l'emploi, un certain Maâti Monjib, lui aussi, en rupture de ban. Un Marocain en rupture de ban qu'il soit de bonne ou de mauvaise foi est un excellent client de AI ou HRW qui s'attire automatiquement ses bonnes grâces. Les maladroits de l'homme tout un monde... ●



Adel El Fakir DG de l'ONMT.

Adel El Fakir nous a appris que l'ONMT qu'il dirige a conduit une étude entre juillet et août derniers auprès des principaux pays émetteurs du tourisme (L'économiste du vendredi 2 octobre.) Objectif : « capter les nouvelles motivations, les changements de comportement et les attentes des voyageurs vis-à-vis du Maroc ». Difficile de ne pas tenter de décrypter ce propos sibyllin afin de comprendre ce que voulait dire son auteur. Cela veut dire que M. El Fakir pense que les touristes, dont le coronavirus a fait perdre le goût du Maroc d'avant, veulent sans doute savourer et découvrir autre chose

L'ONMT sonde les touristes

que les attrait habituels du Royaume vidé des touristes depuis le mars dernier. Par exemple quoi ? M. El Fakir pense peut-être à un musée du coronavirus et des masques de Moulay Hafid ou une immersion dans les nouveaux déserts touristiques que sont devenues malgré eux Marrakech et Tanger ? ●

LA CULTURE DANS TOUS SES ÉTATS...





Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (47)

LA VISION DE LHAJ MILOUD AXE 2. ENSEIGNEMENT ET SANTE



Par **Noureddine Tallal**

« La réforme, c'est maintenant », Lhaj Miloud dixit ! Elle a déjà trop attendue et elle devra porter en priorité sur deux secteurs vitaux sans lesquels on ne saurait rien bâtir de durable ! Il s'agit de l'enseignement et de la santé, lesquels constituent, après la laïcité, le deuxième axe du programme du Parti du Bon Sens...

L'enseignement, d'abord !

Lhaj Miloud est, comme tout citoyen lucide, conscient de la difficulté pour le Marocain lambda d'accéder à un enseignement de qualité, compte tenu de l'instauration de l'arabisation (à distinguer de l'arabe qui est une langue magnifique) dans toutes les matières... Seul, l'enseignement supérieur échappe encore, mais pour combien de temps, à ce travail de sape méthodique entamé dès les années 80... La parenthèse socialiste n'a pas permis de mettre fin à ce scandale à grande échelle... Le gouvernement El Youssoufi n'aurait eu que la seule réforme de l'enseignement à son actif, qu'il serait entré dans l'Histoire par la grande porte ! Au lieu de cela, le parti de la rose a préféré gérer le quotidien, sombrer dans la médiocrité et faire de la politique politicienne... A l'instar de bien d'autres !

Pire encore, le gouvernement actuel, conduit par les islamistes, évoque le caractère sacré de la langue du Coran et notre prétendue identité nationale pour s'opposer à toute évolution... En dépit du bon sens... En dépit de l'urgence !

Pendant que les « représentants du peuple » et les hauts fonctionnaires continuent à envoyer leurs enfants à la Mission Française ou mieux encore dans les écoles Américaines... Que les classes moyennes se saignent aux quatre veines pour épargner à leurs enfants les affres d'un enseignement public archaïque... Et que la dernière caste, les intouchables, n'auront pas le choix... Ce sera l'école publique Marocaine ! La Fabrique de chômeurs diplômés, sans culture, sans valeurs, désabusés et prêts à toutes les aventures...

Alors, rêvons les amis avec Lhaj Miloud et sa vision moderniste et laïque ! Rêvons d'une réforme en profondeur de notre système éducatif grâce à laquelle :

- La laïcité serait instaurée...
- Les langues étrangères se tailleraient la part du lion...
- Notre Darija nationale aurait toute sa place...
- L'Arabe classique serait enseigné au même titre que les langues les plus pratiquées à travers le monde... Ni plus, ni moins !
- Les technologies modernes auraient droit de cité...
- Les valeurs universelles seraient enseignées dès le plus jeune âge...
- On en finirait avec le mythe de la gratuité en instaurant un système de péréquation judicieux où chacun contribuerait en fonction de ses capacités financières...
- La pratique des heures supplémentaires serait banie... Pratique qui favorise les plus aisés et constitue un dévoiement inadmissible du système!
- Les enseignants seraient évalués et rétribués au mérite...

La santé, ensuite !

Chacun sait que les classes moyennes actives sont amputées d'un tiers de leurs revenus au titre de l'impôt sur le revenu... Impôt essentiellement destiné à financer l'effort national de scolarisation et de santé publique... Or, la classe moyenne ne profite ni de l'un, ni de l'autre ! Actuellement, et compte tenu des dysfonctionnements de notre système de santé, les dites classes moyennes sont obligées, à leur corps défendant, de s'orienter vers les cliniques, au prix d'énormes sacrifices... Cherchez l'erreur !

Un minimum de justice sociale ne voudrait-il pas qu'une partie de cet impôt prélevé soit restituée, en compensation de l'allègement ainsi opéré sur les finances publiques ? Lhaj Miloud préconise donc un abattement substantiel de cette taxe, à charge pour les contribuables concernés de s'acquitter d'une partie des charges relatives à l'effort de scolarisation et de santé publique... Les équilibres macro-économiques risqueraient de s'en trouver affectés, nous répliqueront avec condescendance les éminents analystes de service ! Il est vrai qu'il faudra penser à trouver ailleurs le manque à gagner pour les caisses de l'État...

Pourquoi pas chez les capitalistes-rentiers, notamment les propriétaires des cliniques et des écoles « de luxe » qui relèvent plus du commerce prédateur que de la mission d'intérêt général ? Après le principe du « pollueur-payeur », pourquoi pas celui du « pilleur-payeur » ?

Bref, pour redonner quelques couleurs à notre santé moribonde, le parti du Bon Sens propose :

- Une réforme fiscale visant à redonner du pouvoir d'achat aux citoyens et notamment aux classes moyennes, les plus durement impactées par le système actuel...
- La fin de la gratuité des soins, ô combien théorique, en vigueur actuellement...
- L'instauration d'un système partiellement payant, caractérisé par le principe de la péréquation, à l'instar de ce qui est proposé pour l'enseignement public...
- La construction de nouvelles facultés de médecine et d'écoles d'infirmiers notamment dans les régions défavorisées, ainsi que l'octroi de bourses à l'ensemble des étudiants nécessiteux mais brillants...
- La création de diplômes de médecine adaptés aux spécificités et au pouvoir d'achat marocains, avec pourquoi pas, l'instauration d'un statut intermédiaire entre infirmier et médecin généraliste, comme ce qui fut pratiqué en Chine, il y a quelques années...
- La valorisation du personnel de santé, avec une grille d'évolution basée sur le mérite et le dévouement...

- Et surtout, l'instauration de règles de bonne gouvernance dans la gestion des établissements hospitaliers, pour éviter un nouveau fiasco comparable à celui des polycliniques de la CNSS !

Avec ces mesures de bon sens destinées à redonner leur crédibilité à ces deux secteurs vitaux de l'économie, Lhaj Miloud est convaincu que le pays disposera à moyen terme d'une population instruite et en pleine forme physique et mentale, à même de contribuer efficacement à la création de richesses et de faire preuve de créativité dans tous les domaines... Un esprit sain dans un corps sain, tout simplement !

Ah oui, une dernière chose ! Lhaj Miloud propose, pour s'assurer de la crédibilité et de l'efficacité du système proposé, que l'accès à l'enseignement privé et aux cliniques soit réservé uniquement aux résidents étrangers... Ainsi nos hauts fonctionnaires n'auront d'autre choix que d'inscrire leurs rejetons à l'école publique et de bénéficier des soins dispensés par nos hôpitaux... Une manière comme une autre de les obliger à s'impliquer « un max » pour la réussite du programme « Maroc daba daba » ! En vertu de l'adage « pas d'intérêt, pas d'action »...

Et à la semaine prochaine pour l'axe III de la vision de Lhaj Miloud ! Axe III qui sera consacré à un volet tout aussi important de son programme, à savoir « la production de la richesse » ! ●

Petite bouffée d'air pour le tourisme

C'est au moment où la deuxième vague du Covid-19 frappe l'Europe notamment la France où plusieurs grandes villes sont passées en « Alerte maximale » que le gouvernement de Saadeddine Al Othmani décide d'assouplir les mesures de contrôle sanitaire pour les étrangers qui veulent débarquer au Maroc. Cette politique d'assouplissement, qui vise à redonner de l'oxygène à un secteur touristique national qui étouffe faute de touristes,

annoncée via les sites web du ministère du Tourisme et de celui de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), a été saluée et relayée par les services consulaires des pays étrangers. Désormais, les nouvelles mesures d'assouplissement qui sont entrées en vigueur jeudi 1er octobre consistent à porter le délai exigé pour le test PCR à 72 heures à 48 et à supprimer le test sérologique. Le virus n'a qu'à respecter l'hospitalité marocaine. ●





Déconfiné
de Canard

Le Maigret DU CANARD



Le Maroc à vau-l'eau

Les coupures d'eau ça n'arrive pas qu'aux autres. Depuis quelques jours, l'eau ne coule plus 24 heures sur 24 dans les robinets des ménages à Agadir et certaines de ses localités. Le pire est à craindre.

Ahmed Zoubair

Depuis samedi 3 octobre, la ville d'Agadir et plusieurs communes avoisinantes sont confrontées à des mesures de rationnement d'eau courante. Ainsi en a décidé la Régie autonome multi services d'Agadir (RAMSA) qui dans un communiqué, diffusé la veille, a annoncé que des coupures d'eau quotidiennes de 22 heures à 5 H 30 du matin seraient effectives à Agadir, Dchira, Inezgane, Aït Melloul, Aourir, Drarga et la station touristique Taghazout. Ces mesures restrictives, qui impactent les habitants et leur quotidien, ont un lien direct avec la baisse alarmante des réserves hydriques dans la région. Le principal barrage de la région Abdelmoumen affiche un taux de remplissage quasi nul... Pour une économie régionale basée essentiellement sur le tourisme et l'agriculture, cette situation ne coule pas de source... C'est la douche froide pour les habitants.

Alimentée par les bassins du Souss (16.200 Km²), de Massa (6.280 Km²), de Tamri-Tamghart (2.600 Km²) et par la plaine de Tiznit Sidi Ifni (2.800 Km²), la région d'Agadir paie depuis quelques années déjà la baisse continue de la pluviométrie qui était de l'ordre de 31 % en 2020 par rapport à la moyenne sur 30 ans, passant ainsi de 348 à 239 mm. Le spectre de la sécheresse n'est pas loin... La solution d'un retour à la normale réside dans la station de dessalement d'eau de mer, fruit d'un partenariat public-privé (PPP) entre le ministère de l'Agriculture, l'ONEE et le groupe espagnol Abdengao. Sauf que ce projet d'une enveloppe de 4,4 milliards de DH, destiné à l'irrigation agricole de la plaine de Chtouka et à l'approvisionnement du Grand Agadir d'eau potable, ne sera opérationnel qu'en mars 2021.

En attendant, les gadiris doivent prendre leur mal en patience en s'adaptant à une situation de tous les désagréments dont l'origine se trouve principalement dans l'agriculture intensive pratiquée depuis des décennies dans la région, axée essentiellement sur des cultures très gourmandes en eau qui représente 60% des exportations marocaines des fruits et légumes. Compte tenu des périodes de sécheresse, longues et sévères caractérisant cette partie du Maroc, les grands exploitants agricoles se tournent essentiellement vers les eaux souterraines qui constituent l'essentiel du potentiel en eau du bassin de Souss-Massa. Cette activité agricole intense et intensive a conduit à une surexploitation chronique de la nappe phréatique. Cette donnée structurelle, dont les habitants ne sont que les victimes collatérales, pose le problème de la viabilité de ce type de cultures (tomates et agrumes). Ce qui pousse certains experts à s'interroger si les pouvoirs publics doivent continuer sur cette voie qui hypothèque le développement et la vie dans la région du Souss ou bien encourager davantage des modes de culture moins gourmands en eau. La pénurie d'eau ça n'arrive pas qu'aux autres. Depuis quelque temps, les autorités sud-africaines ont instauré des restrictions d'eau draconiennes dans les grandes villes du pays. Objectif : éviter le scénario-catastrophe



tant redouté : le Jour zéro », quand l'eau cessera de couler du robinet. A en croire un récent rapport réalisé il y a quelques années par un think tank américain du nom de World Resources Institute (WRI), le Maroc devra affronter un niveau de stress hydrique extrêmement élevé d'ici à 2040. Tout comme une trentaine de pays de la région Mena (Middle East & North Africa), le Royaume risque même de perdre plus de 80% de ses ressources actuelles en eau d'ici à 25 ans, selon cette étude intitulée « Palmarès des plus menacés par le manque d'eau en 2040 ». A plus court terme, le stress hydrique commencera à toucher le pays dès 2020. Nous y sommes déjà et le Royaume a fait connaissance bien avant cette date avec les conséquences directes de cette crise : les protestations des populations victimes du manque de cette ressource vitale. Des milliers de personnes avaient investi les rues de Benslimane, de Sefrou, de Khénifra, de Zagora, de Fès, de Taza, de Taounate, d'Ouezzane et de Chefchaouen pour manifester leur colère et réclamer de l'eau.

A Zagora, un groupe de manifestants de la soif a même été condamné à la prison pour avoir pris part à une marche de contestation qui a tourné à la confrontation avec les forces de l'ordre. Surnommé le « hirak de la soif », ce mouvement a fait réagir le chef de l'Etat qui a donné ses instructions au chef du gouvernement, Saâd Eddine El Othmani en Conseil des ministres, pour trouver une solution à ce problème dans le cadre d'une commission d'experts. Il faut dire que les pouvoirs publics ont été très lents à la détente face aux rapports alarmants des spécialistes, des centres de recherche et des organisations onusiennes. Entretemps, l'exécutif par la voix de Charafat Afilal, ex-secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, chargée de l'eau, annonce « un plan d'action urgent » pour faire face à la pénurie d'eau dont le gouvernement commence à prendre conscience. Ce plan est axé essentiellement sur le renforcement du recours à l'exploitation des ressources souterraines pour un budget de 48 millions de DH dans lequel le département de la ministre contribue à hauteur de 28 millions de DH. Les agences hydrauliques ont été également mises à contribution pour une participation de 20 millions de DH.

Gaspillage

Aujourd'hui, sans faire son mea culpa, l'exécutif change son fusil d'épaule et entend traiter le problème dans son intégralité. Un rapport élaboré par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification a tiré aussi la sonnette d'alarme, expliquant que le Maroc est passé en matière d'eau de l'étape du manque à celle de la rareté, ce qui se traduira par une réduction drastique de l'ordre de 49% de la portion d'eau pour chaque citoyen. D'où le « Plan national de l'eau », stratégie mise en place par les pouvoirs publics pour anticiper cette pénurie aux conséquences incalculables. Une stratégie que les responsables de l'ONEE concrétisent déjà sur le terrain pour mobiliser de nouvelles ressources en eau de surface et souterraines par l'investissement dans des dispositifs adaptés, tels que « l'autoroute de l'eau » pour un montant de 1,7 milliard de DH qui bénéficiera d'ici à 2030 à 8 millions d'habitants vivant le long de la côte atlantique (Rabat, Casablanca, Tamesna, Témara, Mohammedia, Bouznika, Ben Slimane, etc.) ou par les stations de dessalement d'eau de mer comme celle d'Agadir. Les raisons de cette crise hydrique, que le changement climatique contribue à aggraver, sont nombreuses. Il y a d'abord la prépondérance de certains secteurs d'activité très gourmands en eau, principalement l'agriculture notamment celle tournée vers l'export. Or, le Maroc jouit d'un climat clémente qui lui permet de disposer d'importantes réserves en eau. Pourtant, une grande partie de cette denrée précieuse est gâchée pour différentes raisons. Sans oublier le fait qu'elle est mal répartie dans le pays notamment dans le monde rural où elle est massivement utilisée par les grandes exploitations agricoles et dans les villes pour un usage à la fois domestique et industriel. Dans les ménages citadins, l'usage de l'eau reste souvent abusif, victime du gaspillage dans des proportions inquiétantes là où une rationalisation de son usage est devenue une urgence nationale. A cet égard, des campagnes grand public de sensibilisation à l'économie de l'eau - qui fait l'objet d'un gaspillage à grande échelle - et - l'importance de vitale de sa préservation sont nécessaires. La politique des barrages initiée sous le règne de feu Hassan II a permis au Maroc de développer son secteur agricole tout en réalisant des stockages importants d'eau. Pour déjouer les pronostics pessimistes, le pays doit s'inspirer de l'expérience de Singapour, pays cité en exemple en matière d'efficacité des mesures prises pour faire face au stress hydrique. ●

LE MAROC MAINTENU BIZARREMENT PAR L'IE DANS LA LISTE GRISE DES PARADIS FISCAUX

DÉFENSE DE RIRE, LE MAROC EST UN PARADIS FISCALE MAIS PAS LA SUISSE!





Le Maigret DU CANARD



Le soutien à la production culturelle tourne au psychodrame

Une piètre séquence

La culture au Maroc a toujours été le parent pauvre des politiques publiques. C'est pour cette raison que les professionnels de ce secteur, excepté les plus débrouillards d'entre eux, sont pauvres et meurent souvent dans la misère...



Othman El Ferdaous, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Jamil Manar

Le soutien d'un montant de 37 millions de DH accordé par le ministère de la Culture à certains artistes est parti d'un malentendu. Le ministre de tutelle, le jeune Othman El Ferdaous, s'est fait mal comprendre par ceux qui sont montés aussitôt au créneau pour lui tenter un mauvais procès. Les subsides publics en question ont été débloqués sur la base des résultats d'un appel à projets pour l'année 2020 au titre du programme annuel de soutien du secteur artistique et n'ont aucune relation avec une quelconque aide aux artistes pour cause de pandémie comme cela été compris par la foule des contestataires. Ceci étant précisé, pour ce qui est critères qui ont été retenus pour soutenir telle ou telle initiative artistique, et si les projets soutenus le méritent ou pas, il y a certainement à boire et à manger. Reste que cette histoire a donné lieu à une grosse polémique aussi bien dans les rangs de ceux qui en ont été exclus que chez les internautes.

Halqa

Il est vrai qu'il est très difficile dans l'absolu de satisfaire tout le monde surtout lorsqu'il s'agit d'argent ou de bouffaille des mariages...il se trouve toujours des esprits exigeants ou tordus qui y trouveront à redire et même de cracher dans la soupe. Les artistes qui se croyaient injustement exclus de la générosité publique alors qu'il ne s'agit pas de soutien lié à la crise sanitaire ont crié au scandale pendant que la justice 2.0 estimait que l'argent public devrait profiter d'abord au personnel soignant en première ligne sur la lutte contre le Covid. Chacun y est allé de son couplet et de sa récrimination sans que l'on sache au final qui a tort ou qui a raison dans cette histoire où ni l'art ni la manière n'y sont. Si l'on écoute l'avis de la chanteuse Latifa Raafat, qui a posté une vidéo indignée sur le sujet, l'aide devrait prioritairement aller aux virtuoses de la taarija, darbouka et autres

dkaykiya qui animent les cérémonies de mariage et de circoncision dont l'interdiction pour cause de Covid a privé depuis le mois de mars de leur travail et donc de leurs revenus. Mme Raafat a sauté sur cette affaire pour se faire, à moindres frais, l'avocate des « pauvres artistes », elle, qui n'a pas besoin de l'obole ministérielle pour vivre ou se produire. La chanteuse qui s'est enrichie au contact de publics restreints dans des soirées privées a exigé récemment un cachet de plus de 2 millions de DH pour associer son image à une publicité pour une marque de literie nationale. Othman El Ferdaous, qui n'a pas le profil de la fonction ministérielle qui lui est dévolue, aurait dû consulter le répertoire riche des « khobzistes de l'art » de celle qui se considère modestement comme une « grande » chanteuse pour élaborer sa liste des artistes éligibles à l'aide.

Dans le lot des grands précarisés du corona, elle a oublié les professionnels de la halqa, les charmeurs de serpents, les différents jongleurs et autres conteurs de bonnes aventures qui peuplent Jemaâ El Fna. Ces animateurs du plein air, pleins de gouaille et de talent auraient pu avec un peu de chance un destin plus brillant à la Raafat. Mais c'est connu, l'art au Maroc ne fait pas manger son homme et pour que les choses changent de telle sorte que la culture devienne un secteur économique à part entière, attractif et rentable, il faut beaucoup plus qu'un petit et ponctuel soutien étatique à la production...

Vivant de la générosité de ses visiteurs locaux et étrangers, les animateurs de cette place inscrite depuis 2008 au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO n'ont plus de revenus faute de touristes. Ne méritent-ils pas une petite attention gouvernementale surtout qu'ils vivent au jour le jour et n'ont ni mutuelle ni retraite ? Les professionnels de la halqa bénéficiaient via leur association d'une aide symbolique de 2.000 DH chacun, débloquée par la mairie de Marrakech du temps de Omar Jazouli. Allocation que sa successeuse, la PAM Fatima Zahra Mansouri, a supprimée pour l'on ne sait quelle raison et que son remplaçant, le PJD Mohamed Larbi Belcaïd, empêtré dans une affaire judiciaire en relation avec les fonds de la COP 22, n'a rien fait pour restaurer.

Au-delà de la reconnaissance de leur travail dans l'animation de la ville, le geste de l'ancien maire visait à motiver les bénéficiaires pour assurer la transmission du métier qui commençait à se perdre.

Les créateurs de spectacle à Jemaâ El Fna, symbole et âme de Marrakech, méritent tous les soutiens, à commencer par celui des professionnels du tourisme local (hôteliers et restaurateurs). Une petite contribution annuelle de ces derniers à un fonds de solidarité (qui reste à créer) permettrait à ces animateurs incontournables en mal de reconnaissance et très sous rémunérés, en regard de leurs talents, d'être encouragés à persévérer dans leur activité à haute valeur ajoutée consistant à apporter plaisir et enchantement aux touristes. Une partie de l'attractivité de la perle du Sud et la prospérité de ses établissements touristiques ne vient-elle pas de cette place magique et de ses « travailleurs » assidus ? ●

COVID-19: TRUMP APRÈS SON RETOUR À LA MAISON...

CHÉRI TON MÉDICAMENT MIRACLE,
PRENDS UN VERRE LE MATIN
ET UN AUTRE AVANT LE TWEET
DU SOIR...



Les oubliés du soutien public...

Les petits métiers confrontés à la fois à la modestie et à l'incertitude des moyens de subsistance sont légion au Maroc. Gravitant souvent dans l'informel autour de plusieurs écosystèmes (hammams et événements, tourisme et mariages et bien d'autres...), ces petites mains et ces bras, qui ont des familles à charge, ont perdu du jour au lendemain leur gagne-pain qui leur permettait de survivre. Ces oubliés de la générosité publique paient particulièrement un lourd tribut social à une pandémie dont ils ne sont nullement responsables et dont ils subissent terriblement les contrecoups. ●

Le 17 Septembre 2020 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2020. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 24 Septembre 2020.

Engagé et solidaire, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est fortement mobilisé dans la lutte contre la pandémie en s'impliquant dans l'élan de solidarité national pour pallier les effets de la pandémie de la COVID-19, aussi bien sur la sphère économique, que sociale et sanitaire.

■ Premier partenaire du secteur agricole et du monde rural, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a confirmé son engagement indéfectible envers le monde rural, touché par la baisse de la pluviométrie, à travers la multiplication des actions au bénéfice des agriculteurs



• Poursuite des programmes « Intelaka » et « Al Moustamir Al Qaraoui »

Répondant aux Hautes Orientations Royales et formalisé dans le cadre de deux conventions signées sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Programme « Al Moustamir Al Qaraoui », Programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projets dans le monde rural, a poursuivi son déploiement pour l'accompagnement des porteurs de projets éligibles.

Pour rappel, le Crédit Agricole du Maroc a décliné le programme Al Moustamir Al Qaraoui en trois offres adaptées à chaque typologie de projet :

- Intelak Qaraoui pour les nouvelles créations de TPE non agricoles dans le monde rural;
- Intelak Filahi pour les nouvelles créations de TPE agricoles;
- Intelak Tajdid Filahi portant sur la modernisation des TPE agricoles déjà existantes.

Le Crédit Agricole du Maroc, outre l'accompagnement financier, assure aux porteurs de projet éligibles un accompagnement non financier à travers le conseil et la mise à disposition de l'expertise de la Banque et de son écosystème.

• 1,5 milliards de dirhams de crédits supplémentaires pour alléger les effets de la baisse de la pluviométrie sur les exploitants

- 500 MDH pour la sauvegarde du cheptel;
- 600 MDH pour le financement des cultures printanières;
- 400 MDH pour le financement et l'entretien de l'arboriculture;

Le Crédit Agricole du Maroc compte plus de 1,5 millions de comptes dits ruraux dont plus de la moitié bénéficie d'un crédit. Cette enveloppe de financement supplémentaire de 1,5 milliards de dirhams vient s'ajouter aux montants du financement annuel dédié à l'agriculture et au monde rural.

• 560 millions de dirhams de ligne de financement

- Signature d'une ligne de crédit de 560 millions de dirhams (50 millions d'Euros) entre le CAM et l'Agence Française de Développement (AFD) ;

■ Soutien aux entreprises et contribution au plan national de relance économique



Mise en place de produits dédiés pour la préservation du tissu économique

Pour soutenir les entreprises en difficulté et leur permettre de faire face aux versements des salaires et paiements des fournisseurs, le CAM a déployé un dispositif spécifique afin de pouvoir enclencher une relance rapidement après la crise.

Après étude des dossiers et sur la base de leur éligibilité, le CAM a mené plusieurs actions :

- Maintien des autorisations de crédit actuelles;
- Renouvellement automatique des crédits de fonctionnement;
- Report d'échéances pour les crédits amortissables;
- Mise en place de découverts exceptionnels;
- Octroi de crédits à moyen terme;
- Report des loyers leasing.

Soutien à la poursuite des activités ou à leurs redémarrages

Inscrits dans les programmes « DAMANE RELANCE » et « DAMANE OXYGENE », le Groupe CAM a lancé les produits « CAM Relance » et « CAM Relance TPE », destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou de poursuivre leurs activités.

■ Contribution au soutien des populations les plus impactées



Opération TADAMOON

• Mobilisation du réseau d'agences CAM et déploiement de plus de 100 agences mobiles pour distribuer les aides financières servies par le Fonds spécial aux ménages opérant dans le secteur informel, notamment en zone rurale et dans les zones enclavées.

• Distribution des indemnités CNSS à plus d'une centaine de milliers de salariés pour un montant de 178 millions de dirhams.

Contribution au Fonds de Gestion de la Pandémie mis en place par l'Etat

- Contribution de 200 millions de dirhams, soit l'équivalent de 50% du bénéfice social annuel 2019;
- Contribution volontaire et individuelle des collaborateurs du Groupe, tous grades et fonctions confondus, totalisant plus de 15 millions de dirhams;
- Collecte des dons des citoyens au travers des agences et des canaux digitaux (CAM Online & CAM Mobile).

Report des échéances de crédit

• Pour soutenir et accompagner ses clients vulnérables impactés par la crise sanitaire, le Crédit Agricole du Maroc leur a accordé le report des échéances de crédits aux meilleures conditions et a maintenu leur niveau de découvert en prenant en compte leurs besoins et contraintes (perte de salaire partiel ou total).

■ Mise en œuvre d'un Plan d'actions COVID-19 pour assurer la sécurité sanitaire et la continuité de l'activité



Cellule de pilotage et audit continu

• Mise en place d'une cellule interne pour le pilotage du plan d'actions COVID-19 et désignation d'un Responsable Qualité au sein de la Banque pour assurer l'audit de conformité du plan d'actions COVID-19. La cellule est en charge du suivi de la situation épidémiologique et de la réglementation sanitaire, de l'identification des meilleures pratiques en matière de prévention contre la COVID-19 et de la mise à jour du plan de prévention.

• Sensibilisation et formation des collaborateurs, prestataires et sous-traitants travaillant au sein de la Banque.

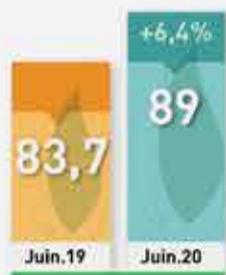
Renforcement des mesures d'hygiène et de la sécurité sanitaire

- Equipement à grande échelle en matériels sanitaires (solutions hydroalcooliques, masques de protection, équipements de mesure de la température avec installation de terminaux autonomes de dépistage de fièvre et de masque, tapis désinfectants pour chaussures & colonnes de désinfection à pédale...);
- Désinfection continue des locaux et augmentation du volume horaire des prestations de nettoyage et de désinfection de tous les bâtiments;
- Renforcement des effectifs de gardiennage (578 agents supplémentaires) pour assurer la gestion des files, réguler les flux des clients à l'intérieur et à l'extérieur des agences, procéder à la prise de température et veiller au respect du port du masque;
- Mise en place de systèmes de barrières de protection en plexiglas (2.000 unités déployées au niveau du réseau);
- Mise en place de systèmes de guidance de file d'attente (400 dérouleurs de sangles déployés au niveau des agences à forte densité) et marquages au sol.

Limitation des interactions physiques entre collaborateurs

- Evaluation des risques encourus au niveau épidémiologique et mise en œuvre de mesures adaptées à la situation de chaque collaborateur (vulnérabilité, maladies chroniques, etc) telles que le télétravail, l'aménagement horaire, la rotation des équipes, la disposition des postes de travail;
- Favorisation de la visioconférence pour les réunions et systématisation de la limitation du nombre de personnes lors des réunions physiques, avec distanciation et mesures de protection;
- Lancement du Parapheur Digital pour éviter le contact avec les documents, ainsi que l'intégration de la signature électronique et Bureau d'Ordre Digital pour le courrier provenant de l'extérieur;
- Réorganisation du système de restauration.

Crédits Distribués
(En Milliards MAD)



Epargne collectée
(En Milliards MAD)



MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

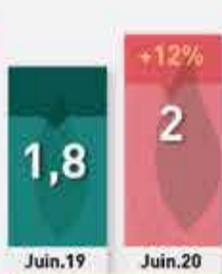
Au terme du mois de Juin 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un encours de crédits distribués de 89 milliards de dirhams contre 83,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2019, soit une progression de l'ordre de 6,4%.

Cette performance a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes du Groupe. En effet, le GCAM a procédé à l'adaptation de la gamme de produits qu'il propose aux besoins spécifiques de chaque segment de la clientèle, en accordant une attention toute particulière au monde rural, aux agriculteurs et aux agro-industriels.

Produit Net Bancaire Consolidé
(En Milliards MAD)



Produit Net Bancaire Social
(En Milliards MAD)



DIVERSIFICATION DE L'ÉPARGNE MOBILISÉE

Porté par une stratégie commerciale adaptative, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de l'épargne mobilisée à près de 87 milliards de dirhams, marquant ainsi une progression de 3% comparativement au premier semestre 2019 où ledit encours ressortait à 84 milliards de dirhams. Cette augmentation est principalement liée à celle des comptes à vue créditeurs (+4%).

Résultat Net Part du Groupe
(En Millions MAD)



LE PRODUIT NET BANCAIRE EN PHASE AVEC LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc s'établit à 2,1 milliards de dirhams à fin juin 2020, en hausse de 9% par rapport à la même période de l'année 2019, grâce à une augmentation combinée de la marge d'intérêts et des gains sur opérations de marché.

Le Produit Net Bancaire Social affiche, quant à lui, une progression de 12% par rapport à fin juin 2019. Cette évolution est essentiellement liée à la bonne tenue des marges d'intérêts, sur commissions et des activités de marché.

Résultat Net Social
(En Millions MAD)

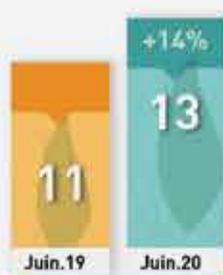


CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE POSITIVE MALGRÉ L'IMPACT DE LA CRISE

Le Groupe Crédit du Maroc clôture le premier semestre 2020 avec un Résultat Net Consolidé de 188 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 219 millions de dirhams. Hors impact de la contribution de la Banque au Fonds de soutien COVID-19 pour la gestion de la pandémie et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking » en anticipation des risques futurs liés à la conjoncture économique actuelle, le Résultat Net Consolidé (418 millions de dirhams) et le Résultat Net Part du Groupe (449 millions de dirhams) affichent des progressions respectives de 3% et 10%.

Par ailleurs, le Résultat Net Social ressort à 150 millions de dirhams, correspondant à un solde de 250 millions de dirhams (+4%) hors impact de la crise de la COVID-19.

Fond Propres Consolidés
(En Milliards MAD)



RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme du premier semestre 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de ses Fonds Propres Consolidés à 13 milliards de dirhams, soit une hausse de 14% comparativement au premier semestre 2019.

Par ailleurs, le Groupe a constaté des provisions au niveau des comptes consolidés, au titre du « Forward Looking », en anticipation des risques futurs liés à l'impact de la COVID-19.

Au niveau des comptes sociaux, la Banque renforce les Provisions pour Risques Généraux de 350 millions de dirhams, en les portant à 1,3 milliards de dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle.



Le Maigret DU CANARD



Covid-19

Casablanca de record en record...

Les indicateurs du covid-19 dans la capitale économique se dégradent de jour en jour. Sans que les responsables ne trouvent la parade pour juguler l'épidémie...

Les enfants qui tirent leurs cartables à l'entrée ou la sortie de l'école ou qui montent ou descendent des véhicules de transport scolaire... Ces scènes bon enfant et attendrissantes sont de retour à Casablanca depuis lundi 5 octobre. Le retour à la vraie école, celle de l'apprentissage, de l'interaction et de l'épanouissement, a été vécu comme un pur bonheur par les écoliers et un grand soulagement par les parents.

Mais ces belles retrouvailles risquent d'être remises en cause à tout moment en raison de la situation épidémiologique jugée inquiétante de la plus grande ville du royaume qui n'arrête pas de donner des maux de tête aux autorités de la métropole. La courbe des contaminations (un nouveau record de 1139 cas enregistré le mercredi 7 octobre) ne baisse pas et les lits de réanimation sont sous pression permanente. Casablanca a du mal à combattre l'épidémie malgré le bouclage de certains quartiers jugés à risque et l'adoption depuis le mois d'août d'une batterie de mesures restrictives (fermeture des salles de sport et des hammams), l'adoption des cours à distance pendant un mois et la fermeture des commerces à



Casablanca sous la menace d'un reconfinement ...

20 heures et des restaurants à 22 heures. Sans oublier la mobilisation il y a quelques semaines de nouveaux moyens logistiques et humains par le ministère de la Santé dans l'espoir de réduire le nombre des contaminations journalières. En vain.

La hausse du nombre de cas s'explique aussi par l'accélération du rythme des dépistages et la recherche des personnes contact. Résultat : La capitale économique mène toujours la course en tête

avec près de 40% des infections à l'échelle nationale, soit autour de 1 000 cas par jour en moyenne. Les responsables de la ville (autorités locales et sanitaires) ne savent plus quoi faire pour casser la chaîne des contaminations dans une métropole marquée par une forte concentration de la population et une mobilité intense.

Difficile dans ces conditions d'agir sur des facteurs qui sont inhérents au statut industriel d'une ville qui concentre plus de 50% de l'activité

économique du pays avec tout ce que cela implique comme agitation urbaine, promiscuité et aussi ignorance, inconscience et irresponsabilité. Un cocktail explosif qui contribue à la circulation du virus et à sa propagation.

Un reconfinement de Casablanca n'est certainement pas une bonne idée. Synonyme de paralysie de l'activité et l'aggravation de la précarité sociale, l'enfermement ne garantit pas en plus le recul des contaminations.

Le confinement c'est juste l'activation du mode pause du virus et sa réactivation au moment du déconfinement. C'est pour cela qu'il faut trouver d'autres solutions pour gérer la situation sur le terrain de telle sorte que les services de réanimation ne soient pas débordés et que les indicateurs de la maladie ne se dégradent pas davantage. Certaines voix appellent en privé à la mise en place d'une approche autoritaire, semblable à celle déployée par le wali de Tanger Mohamed Mehdi. Une approche qui a permis à cette ville placée il y a quelques mois en alerte rouge de faire baisser le nombre des contaminations de manière considérable. ●

OCP crée une filiale dédiée à la digitalisation

La nouvelle filiale d'OCP a pour nom OCP-Maintenance Solutions (OCP-MS) et s'assigne comme mission l'accélération du développement de l'écosystème industriel du groupe et la promotion de l'émergence d'entreprises spécialisées dans l'expertise de pointe et de la digitalisation industrielle. Spécialisée dans la conception de solutions hardware et software «Made in Morocco», elle a déjà scellé plusieurs partenariats à l'international notamment avec Mobius Institute, actif dans la

formation et certification relative à l'amélioration de la fiabilité, aux technologies d'analyse de vibration, et à la surveillance conditionnelle. A travers la signature de ce partenariat, OCP-MS devient le premier centre certificateur de formation et d'examen Mobius au Maroc avec un champ d'action étendu au continent africain. Il est à signaler que l'OCP-MS dispose d'un pôle d'activité de formation appelé OCP MS Academy, qui fournit des certifications et des formations innovantes aux opérateurs. ●

MAROC. DÉCLARATION DU PATRIMOINE !!

RIEN DE CONSISTANT, JUSTE 22 MAISONS, 5 FERMES, 46 VOITURES ET QUELQUES COMPTES BANCAIRES OFFSHORE...





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

Le Projet de loi de finances 2021 : Gare aux solutions de facilité !

Dans une quinzaine de jours, le projet de loi de finances (PLF) pour 2021 sera déposé devant le Bureau de la Chambre des Représentants donnant ainsi le coup d'envoi au marathon budgétaire. Entre-temps, il fera l'objet d'une adoption prochaine en Conseil des Ministres dans ses grandes orientations avant d'être examiné en détail par le Conseil du Gouvernement. Mais d'ores et déjà, le Ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration en a dévoilé les grandes lignes et les priorités devant les deux commissions de finances parlementaires réunies le 28 septembre dernier, lesquelles priorités ont été définies dans le document ministériel intitulé « rapport préalable au budget » (www.finances.gov.ma). La prochaine loi de finances, comme la loi de finances rectificative qui l'a précédé, intervient dans un environnement international et national qui demeure incertain et dans une conjoncture pour le moins difficile, d'autant plus que la bataille contre la pandémie covid-19 est loin d'être gagnée, en l'absence d'un vaccin qui

n'interviendrait, dans le meilleur des cas que dans le courant de l'année prochaine. On comprend dès lors les difficultés rencontrées à monter un budget qui réponde à la fois aux exigences de la relance économique et de la préservation de l'emploi, aux impératifs de la satisfaction des besoins de la population et aux nécessités de la mobilisation des moyens conséquents. Exercice d'autant plus risqué que les marges de manœuvre se rétrécissent face aux multiples incertitudes.

Ainsi, les résultats prévus pour l'année en cours, ne sont guère réjouissants. Juste suffisants pour éviter le naufrage ! La croissance économique serait de l'ordre de -5,8% (révisée à la baisse par rapport aux prévisions de la loi de finances rectificative) ; le déficit budgétaire serait de 7,5% en aggravation de 4 points par rapport aux prévisions suite notamment à une érosion des recettes ordinaires (fiscales et non fiscales) évaluée à près de 48 MM DH ; les recettes touristiques baisseraient de plus de la moitié ; les IDE reculeraient à 1,5% du PIB contre 2,9% du PIB en 2019

; seuls les transferts des RME ont résisté à la crise en enregistrant une baisse modérée de 5% donnant un léger soulagement au compte courant qui dégagerait un déficit de 6% du PIB (au lieu de 8,6 prévus par la LFR).

Attentes

Dans une telle situation de repli de l'activité économique, le chômage ne ferait qu'augmenter atteignant des niveaux inégalés notamment dans les rangs des jeunes, des femmes et des personnes fragiles. Le taux de chômage en milieu urbain avait déjà dépassé la barre des 15% au deuxième trimestre de l'année et il est fort à craindre que ce taux ne grimperait à 20 % à fin 2020.

En retenant les hypothèses d'une campagne agricole de 70 M qtx, d'un cours du baril à 50\$, du gaz butane à 350\$ la tonne, d'une maîtrise de l'épidémie, de la réouverture des frontières à partir du premier trimestre de 2021, du regain de la confiance des ménages et des investisseurs, d'une reprise chez nos principaux partenaires... les services du Ministère tablent sur un taux de croissance de 4,8% pour 2021 et une croissance moyenne de 4,5% pour la période triennale 2021-2023.

Sur cette base, le PLF 2021 fixe les orientations et priorités suivantes: l'activation des grands projets de réformes annoncés par le Roi dans le dernier discours du trône ; l'accélération de la mise en œuvre des réformes portant notamment sur la santé, l'enseignement, la formation professionnelle, l'INDH, les énergies renouvelables, les grandes stratégies de développement dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et l'industrie; l'amélioration des mécanismes de la régionalisation avancée.

A cette fin, le gouvernement serait appelé à mobiliser une enveloppe additionnelle de 33,2 MM DH affectés à la généralisation de l'AMO, à l'éducation et à la santé qui verront leurs effectifs renforcés respectivement de 17000 et de 5500 postes, aux dépenses du

personnel, à la caisse de compensation et aux régions sans oublier les 1,5 MM DH consacrés à l'organisation des élections. Comment financer ces 33 MM DH ? On ne le sait pas pour l'instant, mais on peut affirmer, sans être contredit, que le gouvernement n'a d'autre choix que de recourir à nouveau à l'emprunt, comme il vient de le faire, tout récemment, en levant 1 MM \$ à l'international. Pour ce qui est des mesures relatives à la réduction du train de vie de l'administration, y compris la suppression de nouveaux postes budgétaires, à l'exception des départements jugés prioritaires, elles auraient tout au plus valeur d'exemple sans impact significatif sur les finances de l'État. Car là où l'argent existe, on n'oserait pas y aller, ni y toucher. Sinon, comment peut-on expliquer autant d'atermoisements et d'hésitations à mettre sur le tapis la réforme fiscale dont tout le monde, et en premier lieu le gouvernement, avait souligné l'urgence et la nécessité lors des assises de Skhirat de mai 2019 ?

Certes, on peut toujours arguer que la conjoncture n'est pas favorable pour lancer une telle réforme. Au contraire, c'est dans les moments difficiles de crise que les grandes réformes sont mises en œuvre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas d'accouchement sans douleur, sauf à recourir à la césarienne. Avec le coût exorbitant que celle-ci exige. Les solutions de facilité ne sont pas généralement les meilleures.

Elles permettent juste de gagner un peu de temps et de colmater les brèches. Notre pays a besoin de plus que ça pour répondre aux attentes du peuple. Pour l'instant, l'espoir réside dans le plan de relance dont on attend la déclinaison sectorielle et territoriale. Il ne faut surtout pas le faire éclater en « pièces détachées » avant de lui fixer le cap et d'en définir les objectifs. Car l'efficacité de tout plan est largement tributaire du niveau de sa cohérence. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

L'OBSESSION COVID JUSQU'À LA MORT...

MAIS SI JE NE TRAVAILLE PAS, JE RISQUE DE MOURIR DE FAIM MOI ET MES ENFANTS



L'ESSENTIEL POUR LE GOUVERNEMENT C'EST QUE TU NE CRÈVES PAS DU CORONA...



Déconfiné
de Canard

Bec et ONGLES



**SIGNATURE D'UN CONTRAT-PROGRAMME AVEC LES
TRAHTEURS, LES OPÉRATEURS DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DES
JEUX ET PAS LES HAMMAMS ET LES SALLES DE SPORT...**

**POURQUOI AVEZ-VOUS EXCLU LES
HAMMAMS ET LES SALLES DE SPORT
DU CONTRAT-PROGRAMME ALORS
QU'ILS SONT VICTIMES DE FERMETURE ?**



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Donald Trump, président américain sortant

J'ai été testé positif à la victoire

Au sortir de l'hôpital de Washington où il s'est fait soigner pendant quelques jours du Covid-19, le président américain Donald Trump visiblement en forme, a accordé un entretien exclusif au Canard. Sans masque s'il vous plaît...

L'Amérique est à bout de souffle depuis que vous avez été déclaré positif au Covid-19 ?

Enfin, je suis devenu un homme positif, mais pas affaibli. Bien au contraire. J'ai vaincu le Covid en quelques jours; ce qui me donne un grand avantage par rapport à mon rival qui ne le lui a pas chopé...



S'il le chope, il va s'en sortir comme vous ?

(Rires). Impossible. Biden est trop vieux pour terrasser le virus. Lors du prochain débat télévisé prévu le 15 octobre je vais lui lancer un défi : se faire inoculer le Covid par son médecin de campagne pour voir s'il pourra s'en sortir... S'il refuse et déclare forfait, je m'autoproclamerai président pour un second mandat.

Mais ce sont les électeurs qui décident, non ?

Ça c'était dans le monde d'avant. Aujourd'hui, les règles du jeu politiques et électorales dont je suis le grand manitou ont changé depuis que le virus chinois s'est abattu sur le monde de manière violente et unilatérale. Plus de meeting, plus de shaking hands, plus d'accolades ! Et par conséquent, pas de vote. La réalité et le contact étant devenus dangereux, Seul le corona, grand adversaire d'envergure mondiale du moment, est légitime pour nous départager !

Vous aviez avant que vous ne l'attrapiez nargué le Covid-19 en sous-estimant le danger qu'il représente pour la santé...

Je continue à le penser maintenant. Le Covid-19 ne fait peur et ne tue que les faiblards et les vieillards dépourvus de détermination et d'ambition. Moi, j'en ai pour l'Amérique à l'inverse de Biden qui n'en a même pas pour lui-même... Pour moi, les vrais héros sont ceux qui réussissent à vaincre le Covid avec vanité et sans vaccin. Biden, définitivement vacciné qu'il est contre la réussite, n'a qu'à montrer qu'il en fait partie. Chiche !

Au fait, pourquoi vous tenez absolument à rester président ?

Car pour moi, ce sera ou la Maison-Blanche ou le trou noir. Comme je suis un grand homme des tas d'affaires notamment fiscales et sexuelles, j'ai intérêt à mourir comme président plutôt que taulard. J'estime que l'immunité biologique que je viens d'acquérir me donne droit d'office à l'immunité politique... Dans mon intérêt et celui des Etats-Unis, je vais signer un décret dans ce sens... ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Le Polisario mis à nu à l'ONU

Même le secrétaire général de l'ONU est excédé par les agissements du Polisario et il le fait savoir noir sur blanc. Dans son dernier rapport sur le Sahara marocain, présenté devant le Conseil de sécurité, Antonio Guterres a fait état de nombreuses violations des séparatistes (cessez-le-feu, accords militaires et résolutions du Conseil de sécurité) ainsi que ses provocations récurrentes dans la zone tampon de Guerguerat. M. Guterres a également épinglé les dirigeants polisarais sur une série d'atteintes aux droits de l'homme dans les camps de Tindouf où la répression fait partie du quotidien des populations séquestrées. Les mauvais traitements ont visé ces dernières semaines les médecins et les infirmiers qui ont osé aller à l'encontre de la propagande des séparatistes en révélant l'ampleur de la propagation du virus dans ces camps de la honte. Le patron de l'ONU est allé jusqu'à affirmer que les agissements du Polisario mettent en danger la vie et la sécurité des observateurs militaires de la Minurso. Placer Tindouf sur la liste des zones terroristes, voilà une bonne résolution à prendre. ●

ADM, une activité en marche arrière

La forte baisse du trafic autoroutier induite par les restrictions sanitaires liées à la pandémie du Covid-19 s'est traduite par un manque à gagner substantiel pour la société Autoroutes du Maroc (ADM). La hausse du coût de la dette aggravée par la baisse du trafic s'est soldée par un déficit de 982 millions DH sur le premier semestre 2020 pour un chiffre d'affaires consolidé en chute de 20% de quelque 1 361 millions de DH. Le chiffre d'affaires péage a quant à lui reculé de 29% sur cette période alors que le coût de l'endettement a augmenté de 39%, soit 1 milliard de dirhams.



Le résultat net consolidé a dérapé à son tour avec un déficit de 982 millions DH contre un bénéfice de 3,3 millions de DH au cours de la même période de 2019. Les dirigeants de l'entreprise misent sur un redémarrage du trafic, à la faveur du déconfinement décidé en juin dernier. ●



Le MIGRATEUR



La Covid immunise Trump contre les critiques

Aquelque chose est bon. Le coronavirus offre à Trump un bouclier efficace contre les flèches de ses adversaires toutes tendances confondues. Ses opposants s'empresent de lui souhaiter un rapide rétablissement. Idem de ses pires ennemis démocrates ! Quant à ces rivaux qui n'osent pas se prononcer s'emmurent dans un silence qui en dit long sur leur désarroi tandis que les rares critiques se limitent à rappler au président malade que le virus est dangereux et le fait d'avoir refusé de porter le masque était une erreur. Dans la catégorie des poids lourds opposés à Trump seule la présidente démocrate de la chambre des représentants Nancy Pelosi qui déteste cordialement le locataire de la Maison Blanche est sortie du lot en doutant des briefs de l'équipe médicale chargée de veiller sur le président hospitalisé depuis le vendredi 2 octobre à l'hôpital militaire Walter Reed de Bethesda près de Washington. Selon la députée du 12ème district de Californie le fait que Trump exige de donner son accord avant que l'équipe médicale ne publie les rapports sur son état de santé vide ces briefs de toute valeur scientifique. Une chose est sûre : Médias, démocrates, mouvements des droits de l'homme, libéraux n'oseront pas dire du mal de Trump tant qu'il ne sera pas tiré d'affaire et ce même s'il a fait preuve d'audace en quittant lundi l'hôpital militaire, le torse bombé, après y avoir passé seulement 3 nuits. ●



Le Liban prend langue avec Israël !

Entre l'option de refuser de normaliser avec son premier ennemi qu'est Israël en acceptant le risque de se voir couper les vivres par les bailleurs de fonds au moment où il traverse la pire crise économique et financière de son histoire et celle de se jeter dans ses bras comme l'ont fait Bahreïn et les Émirats arabes unis, le Liban a finalement choisi de couper la poire en deux. C'est-à-dire accepter de prendre langue avec l'État hébreu sur la délimitation de leurs frontières maritimes !

Ce faisant, le pays du cèdre qui n'a toujours pas formé un gouvernement qui sied au président français Emmanuel Macron et aux bailleurs de fonds internationaux, le premier ministre désigné Mustapha Adib ayant rendu son tablier le 26 septembre, croit pouvoir faire d'une « bière » trois coups. Primo : montrer au monde entier que la politique de État libanais - du moins étrangère - c'est la présidence, le gouvernement et les partis représentés au parlement qui la font et non pas le Hezbollah comme le claironnent les médias occidentaux. D'ailleurs le mouvement chiite Amal, présidé par l'indéboulonnable Nabih Berri qui est proche du Hezbollah sur nombre de questions, ne cache pas sa bienveillance quant à ces pourparlers. Berri a déclaré lors d'une conférence de presse qu'« un projet d'accord avait été approuvé jeudi 1er octobre et que « les réunions se dérouleront sous le drapeau des Nations unies dans la ville de Naqoura, siège de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix au Liban (FINUL). »

Et le chef de Amal, qui préside également le parlement libanais depuis des décennies, d'ajouter que « l'armée libanaise mènera les pourparlers du côté libanais pour tracer la +ligne blanche+ en Méditerranée et mettre fin aux litiges frontaliers qui ont lieu depuis la création de l'État d'Israël en 1948. »

Deusio : donner un gage à Big Brother Trump & Co qui en ces temps de campagne électorale incertaine est preneur de tout succès diplomatique fût-il modeste du moment que c'est lui mène la danse.

Tertio : devenir un État gazier donc solvable aux yeux des bailleurs de fonds.

En effet c'est bien l'administration américaine qui fait pression sur Beyrouth pour que Israël et le Liban s'entendent sur des discussions médiatisées pour résoudre le conflit de leurs frontières maritimes. Ce processus, en gestation depuis dix ans, s'il aboutit, aura délimité les frontières de la zone économique exclusive bordant le nord d'Israël et le sud du Liban. En revanche, si Israël montre autant d'enthousiasme pour signer au plus vite un accord avec son voisin arabe avec qui il est toujours officiellement en guerre ce n'est certainement pas pour les beaux yeux des Libanais ni pour ajouter un trophée de chasse à la



Le président libanais Michel Aoun (d.) s'entretenant avec le numéro trois de la diplomatie américaine David Hale (g.), le 14 août 2020. Dalati Nohra/Handout/Reuters.

collection de Benjamin Netanyahu. La raison est « énergétique », la même qui est derrière la normalisation diplomatique avec les Émirats Il faut savoir que l'un des rêves les plus fous de Netanyahu c'est de faire d'Israël un État gazier, étant convaincu que cette énergie fossile propre est l'avenir. Grâce à ces gisements gaziers de Leviathan et Tamar, Israël s'apprête déjà à exporter du gaz naturel vers l'Europe via l'Égypte ! Mercredi 15 janvier 2020, un accord évalué à 13,3 milliards d'euros, a été signé dans ce sens entre les deux pays. Cet accord « représente un important développement qui sert les intérêts économiques des deux pays », a indiqué le ministère égyptien du Pétrole dans un communiqué.

Selon le ministère, Égypte ambitionne via cet accord de devenir un « hub » régional dans le domaine du gaz en liquéfiant le gaz israélien avant son acheminement vers l'Europe qui cherche à s'affranchir du gaz russe.

Ainsi la délimitation des frontières maritimes permettra à Israël et au Liban de poursuivre la production de gaz naturel offshore dans la zone contestée de 330 miles carrés.

Reste à savoir si des pourparlers sur les frontières terrestres seront engagés entre les deux pays avec la même exaltation médiatique pour que le Liban puisse récupérer les Fermes de Chabaa comme le réclame infatigablement le Hezbollah depuis des années. La dispute de souveraineté sur ce territoire, situé entre le plateau du Golan et le Liban, résulte de l'échec de l'administration du mandat français et puis des gouvernements libanais et syriens, à démarquer la frontière. Inch'allah ! ●



Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laïla Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416

La Nouvelle-Calédonie restera française

Selon les résultats officiels définitifs du référendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie du 4 octobre le « non » l'emporte presque ric-rac avec 53,26% des voix. Il est en revanche en net recul par rapport à la dernière consultation de 2018 où le « non » l'avait emporté à 56,67 %. La Nouvelle-Calédonie restera donc française mais avec des indépendantistes plus nombreux et une participation plus élevée à 85,64% (+4,5 points) qu'il y a deux ans. Le président de la République Emmanuel Macron a dit accueillir la victoire du non « avec un profond sentiment de reconnaissance » et d'« humilité » lors d'une allocution solennelle à l'Élysée. « Les électeurs se sont exprimés, ils ont majoritairement



La Nouvelle-Calédonie, colonisée en 1853, dispose d'importantes réserves de nickel.

confirmé leur souhait de maintenir la Nouvelle-Calédonie dans la France. En tant que chef de l'État, j'accueille cette marque de confiance dans la République avec un profond sentiment de reconnaissance. J'accueille également ces résultats avec humilité », a-t-il déclaré. « J'entends la voix de celles et ceux qu'anime la volonté de l'indépendance et je veux leur dire : c'est avec vous, ce n'est qu'ensemble que nous construirons la Nouvelle-Calédonie de demain », a-t-il ajouté, saluant « une participation exceptionnelle » et un « deuxième grand rendez-vous démocratique réussi malgré les conditions plus difficiles » à cause de la pandémie du Covid-19. Ouf ! l'honneur est sauf. ●

dessin PARU dans

yahoo.fr





Can'Art et CULTURE



Verbatim, (1999-2020) : 21 ans de citations royales dans un livre

Les discours et citations de S.M. Mohammed VI regroupés dans un livre de 655 pages. Intitulé « Verbatim 1999-2020 », l'ouvrage édité par l'agence marocaine de presse (MAP) revient sur 21 années de règne au cours desquelles toutes les thématiques liées à l'avenir du royaume sont abordées «ou plutôt la révélation de la méthodologie du souverain», explique le directeur général de la MAP, Khalil Hachimi Idrissi dans l'incipit du livre.

Ce recueil qui retrace également l'histoire du Maroc aborde les questions sociales, politiques, économiques, culturelles, depuis le discours du souverain lors de l'ouverture de la session du conseil supérieur de la magistrature le 15 décembre 1999 à Rabat jusqu'au message envoyé à la réunion de haut niveau au siège de l'ONU à New York sur action pour le maintien de la paix.

Géographiquement, la place de la parole et la to-

ponymie n'ont pas été négligées. Sur le plan linguistique, le système discursif prend de l'ampleur au fur et à mesure que le diagnostic est posé, que l'analyse est faite et que les résultats sont précisés, souligne M. Hachimi Idrissi.

Il est à noter que le caractère audacieux des discours du souverain, tourné vers l'excellence et sans compromis avec l'irresponsabilité ou la médiocrité, a marqué toutes les générations du Maroc, conclut le directeur général de la MAP.

Classé par thèmes, la recherche y est facilitée par un index alphabétique «qui relève l'exhaustivité des thématiques et leur récurrence », ajoute-t-il. ●



Les entreprises familiales en Afrique 9 études de cas du Maroc à l'Afrique du sud

Les co-auteurs proposent sur 250 pages dans ce 3ème opus d'une collection d'études de cas résolument ancrée dans les pays du sud, un éclairage sur des entreprises familiales très diverses. Des entreprises qui ont en commun d'être détenues par une famille et d'être originaires du continent africain. Leurs histoires, leurs réussites, comme leurs échecs, pour construire des situations d'apprentissage et de formation sont relatés dans cet essai collectif coordonné par Caroline Minialai et copublié récemment par Economia et HEM Research Center aux éditions La Croisée des chemins. Enseignants, étudiants ou cadres et dirigeants d'entreprises pourront s'interroger, réagir et réfléchir aux problématiques réelles rencontrées par ces entreprises, confrontées aux défis de la pérennisation, de la transmission, du développement international ou de la gestion des valeurs et de leurs noms. L'originalité des études de cas pédagogiques proposées tient au fait que les auteurs ont systématiquement conduit une réflexion ancrée dans les pays d'Afrique dans lesquelles elles sont implantées pour proposer des outils de réflexion et de résolution adaptés aux pays du sud, et du continent africain en particulier. Economia, centre de recherche de HEM, est membre du réseau international canadien LCI Éducation. Il est né de la volonté de perfectionner le savoir sur le management à l'aune de l'évolution des savoirs dans le monde et de la complexité du réel avec lequel il interagit. Il vise à produire des contenus de recherche crédibles et innovants, améliorer la connaissance du tissu économique marocain dans un contexte mondialisé et contribuer au débat public par une politique de publications ouvertes. ●

Hommage du CCM à Touria Jabrane

Le Centre cinématographique marocain (CCM) diffuse des films en ligne en hommage à l'artiste Touria Jabrane Kraytif.

La diffusion de ces films a commencé le vendredi 2 octobre, soit 40 jours après le décès le 24 août de l'actrice et femme de théâtre des suites d'un cancer laissant derrière elle un bel héritage qui a façonné la scène artistique marocaine. Les films sélectionnés ((voir ccm.ma) présentent l'artiste dans des rôles principaux.

Le public intéressé peut regarder chaque film pendant une période de 24 heures à une date déterminée, de la même manière que le programme de streaming que le CCM a lancé pendant la période du confinement général.

Née en 1952 à Casablanca, Touria Jabrane a grandi dans la métropole marocaine et est diplômée du Conservatoire national du ministère de la culture. Elle a commencé sa carrière d'actrice en 1972 avec la troupe de théâtre « Masrah Nass » (Le théâtre du peuple), travaillant aux côtés

de l'emblématique dramaturge Tayyeb Saddiki. En 1978, Jabrane a joué ses premiers rôles à la télévision et au cinéma. Elle a fait ses débuts au cinéma avec le film « Omar Al Mokhtar ». Certaines de ses apparitions les plus célèbres ont été dans les films « Bamou » et « Noura ». En 1987, Touria Jabrane a co-fondé avec son mari, Abdelouahed Ouzri, une nouvelle troupe appelée « Masrah Alyaoum » (Le théâtre d'aujourd'hui).

Depuis la fin des années 1970, l'actrice marocaine a fait une série d'apparitions à la télévision, notamment dans des rôles comiques. Les personnages joyeux et drôles qu'elle a interprétés ont fait d'elle une comédienne emblématique et lui ont valu une place particulière dans la mémoire collective des Marocains qui ont assisté aux débuts de la télévision. En plus d'être une actrice emblématique, Touria Jabrane a également été une militante et a participé à la fondation de plusieurs ONG de défense des droits de l'homme. En 2007, elle a été nommée ministre de la culture. ●



Le Jardin Majorelle et le Musée Berbère ouverts au public

Le Jardin Majorelle et le Musée Berbère à Marrakech ont été rouverts au public depuis le 1er octobre, du mercredi au dimanche, de 9H00 à 18H00, a annoncé la Fondation Jardin Majorelle. Dans un communiqué publié mercredi 30 septembre, la fondation a indiqué avoir « respecté toutes les dispositions sanitaires requises par le gouvernement, y compris la distanciation sociale, le port obligatoire du masque, la mise à disposition de gel hydro-alcoolique et la prise de température corporelle à l'entrée, de même qu'un masque de protection sera fourni aux personnes qui n'en posséderaient pas ». La fondation a également annoncé avoir publié les nouvelles conditions d'accueil au sein des ces espaces, entre autres, la limitation du nombre des visiteurs dans les espaces d'exposition, la désinfection obligatoire des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée et bornes à disposition tout au long du parcours, le port obligatoire du masque de protection pendant toute la durée de la visite pour tous les publics à partir de onze ans. ●

Essaouira rejoint le réseau mondial des villes créatives de l'UNESCO

L'annonce en a été faite vendredi dernier par la commission nationale marocaine pour l'éducation, les sciences et la culture. Suite à l'appel à candidatures lancé par l'UNESCO concernant l'adhésion à ce réseau, cette commission affirme qu'elle a accompagné Essaouira, tout au long de la phase de la préparation du dossier de candidature, qui a mis en évidence les atouts de cette ville par rapport aux exigences et aux normes arrêtées. Ce réseau, créé en 2004, compte aujourd'hui 246 villes membres, relève le communiqué, précisant que le Royaume du Maroc l'a rejoint en 2017, suite à l'adhésion de la ville de Tétouan comme ville créative dans les domaines de l'artisanat et des arts populaires. La création de ce réseau a pour objet d'inciter les villes membres à poursuivre une mission commune consistant à placer la créativité et l'économie créative au cœur de leurs plans de développement urbain en faveur de villes sûres, résilientes, ouvertes à tous et durables. Ainsi, les programmes et activités engagés par ces villes doivent être en cohérence avec le programme des Nations unies de développement durable à l'horizon 2030, et notamment l'ODD 11 qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilientes et durables. ●

IFF : Les inscriptions à la session d'automne 2020 continuent !

En raison de la situation sanitaire, l'accueil à l'Institut français de Fès (IFF) se fait en fonction des places disponibles.

Modalités d'inscription :

Tous les nouveaux inscrits doivent passer un test de positionnement au tarif de 50 DH.

Les candidats doivent fournir :

Une photo d'identité, les frais d'inscriptions, (Carte de la session précédente pour les réinscriptions).

Les avantages :

Un tarif réduit pour les étudiants, la gratuité accordée au 4e membre de la famille inscrit aux cours de français général, un tarif réduit accordé aux inscrits aux cours de langue pour la passation des examens DELF/DALF, un accès gratuit à la médiathèque de l'Institut et aux activités de l'Institut. 7ajitek :

Un rendez-vous mensuel qui vous invite à voyager autour d'albums jeunesse choisis, racontés et « mis en images » par notre médiathécaire !

Dimanche 11 octobre à 16h : L'ogre de Silensonge.

Animations jeunesse :

A partir du mois d'octobre votre médiathèque vous propose une série d'animations pour le jeune public avec des rendez-vous réguliers tous les mercredis et les samedis

Médiathèque :

Pour le prêt et la consultation des documents, l'adhérent est tenu de faire sa sélection à partir des postes de recherche de la médiathèque et la communiquer à un médiathécaire qui se chargera de la traiter.

L'accès direct aux rayons n'est pas autorisé.

Vous avez aussi la possibilité de faire votre commande à distance en consultant notre catalogue en ligne (https://ifmmaroc.pmb.mind-and-go.net/opac_css/) et nous envoyer votre sélection par courriel à l'adresse suivante : hicham.marzouki@institutfrancais-maroc.com. Un mail de confirmation vous sera envoyé. ●

Tous les détails sur : <https://ifmaroc.org/fes/wpcontent/uploads/sites/13/2020/09/flyers-mediathèque-fin-1.pdf>



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Le retour du volatile prodige

En 1996, Pidge s'était apparemment envolé et avait disparu du parc animalier Rainbow Springs à Rotorua où il a vu le jour. Il s'agit d'un carpophage (kererū) de Nouvelle-Zélande, une espèce de pigeon. Vingt-quatre ans plus tard, le même oiseau, identifié grâce à une balise attachée à l'une de ses pattes, est revenu, après 24 ans d'absence, au même endroit ! Une belle histoire rapportée par le site « ouest-france.fr » du 28 septembre. Âgé désormais de 29 ans, Pidge est également devenu l'un des plus vieux carpophages recensés dans le monde. D'habitude, l'espérance de vie de cette espèce n'excède pas les 25 ans. « C'est vraiment amusant de revoir Pidge ici alors qu'il a presque la trentaine, s'amuse Emma Bean, la responsable de l'écloserie de kiwis du parc. Il est désormais plus âgé que certains employés de l'élevage ! » ●

S'est pris les pieds dans de mauvais draps

Juan Emilio Ameri, le député de la province de Salta (Argentine), a été suspendu jeudi 24 septembre pour avoir, lors d'une session parlementaire en visioconférence, embrassé le sein de sa conjointe à ses côtés, la vidéo de la scène connaissant depuis un fort succès sur les réseaux sociaux. La session parlementaire a d'abord été interrompue, puis suspendue, par le président du Parlement, Sergio Massa. « Tout au long de ces mois en télétravail nous avons vécu différentes situations où un député s'est endormi ou un autre s'est caché, mais aujourd'hui nous avons vécu une situation qui dépasse les règles de bienséance de cette maison, » a lancé Massa. Confus, Ameri a tenté de s'excuser, expliquant qu'il pensait ne pas être connecté à ce moment-là. Le pauvre. ●



Rigolard



***C'était la première nuit que je m'occupais** d'un patient âgé. Lorsqu'il s'est endormi, j'ai fait rouler sa chaise le plus près possible du lit et, en utilisant les techniques que j'avais apprises à l'école, je l'ai pris dans mes bras pour le mettre sur le lit. Mais je n'arrivais pas à dégager le dessus du matelas. Je l'ai donc attrapé à nouveau, j'ai fait appel à toutes mes forces et je l'ai hissé sur le lit. Quand l'infirmière de nuit est arrivée, j'ai raconté ce qui s'était passé. « C'est drôle », dit-elle, l'air perplexe. « D'habitude, je lui demande juste de se mettre au lit, et il le fait. »

***Un homme effrayé se rend chez la police** secrète et dit : « Mon perroquet parlant a disparu. »
« Pourquoi êtes-vous venu ici ? Va voir la police urbaine. »
« Je le ferai. Je suis juste ici pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec ce que va dire ce perroquet. »

***Question : Quelle est la différence** entre le capitalisme et le socialisme ? Réponse : Dans une société capitaliste, l'homme exploite l'homme, et dans une société socialiste, c'est l'inverse.

***Au cours d'une leçon sur les adjectifs**, mon amie, enseignante en primaire, a demandé à ses élèves de décrire leurs mères. Un garçon a décrit les cheveux de sa mère comme étant auburn. Impressionnée par son choix d'un mot peu courant, mon ami a demandé : « Comment sais-tu que ses cheveux sont auburn ? » Son élève a répondu : « Parce que c'est ce qui est écrit sur la boîte de coloration. »

***Un chrétien du nom de Bill** a vu une annonce en ligne pour la vente d'un cheval chrétien, alors il est allé voir. Le propriétaire du cheval lui a dit : « C'est facile de le monter. Il suffit de dire "Louez le Seigneur" pour le faire partir et « Amen » pour l'arrêter. Bill est monté sur le cheval et a dit : « Louez le Seigneur ! » Et le cheval s'est mis à marcher. « Louez le Seigneur ! » a-t-il répété, et le cheval s'est mis à trotter. « Louez le Seigneur ! Il a crié et le cheval s'est mis à galoper. Bill aimait tellement sa promenade hippique qu'il n'a presque pas remarqué la falaise que lui et sa monture allaient franchir. Bill a crié en extremis « AMEN ! » à pleins poumons, et le cheval s'est arrêté au bord de la falaise. Soulagé, Bill dit : « Ouf ! Louez le Seigneur ! »

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444



VENTES DE VOITURES 2020 : UNE HAUSSE DE 11% EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE 2019 !

COMMENT EXPLIQUER CE PARADOXE ?

CRISE OU PAS CRISE, ÇA ROULE TOUJOURS POUR LES MÊMES...





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

REMISE EN JEU	PETITE QUANTITÉ JOUR DE CONGÉ	JOUE EN LIGUE 1 ISOLÉ	PREMIER DE LIGUE	PSYCHANALYSTE	LANCEUR DE TUBES PETIT SAINT	DANS LES GRADINS MOI
			FAUTE DE JEU GRAND NUMÉRO			
VIEUX DO FAITS ET GESTES		BOISSON ÉPOQUE		POUR LIER ENFONCENT LES PORTES		GRAND PRIX GERMAIN
			VANITEUX SATISFERAI		SIGNAL SONORE CONIFÈRE	
PROCHES PARENTS	RENVOYÉ STADE FRANÇAIS					NATURELLES
			PASSE AVANT NOUS	DÉCAMPER RÉCALCI-TRAIT		
POSTE DE JEU	ARRIÉRÉ	BLANCHISSERIE ARCHIVES DE LA TÉLÉ			EXPLOSIF OISEAUX MARINS	
			CELLULE GRISE			
TALENT N°10 FRANÇAIS		CARTE À PUCE CAPRICE ENFANTIN		STRIER MOUSSEUX ITALIEN		
			CONTINENT LASSITUDE		CACHÉ	GRAVÉ
MÉTAL CURIEUSE		UNITÉS DE SURFACE GRANDE FÊTE		ETHNIE DU RWANDA 11 JOUEURS		
				APPRIIS		RENDRE HOMMAGE
ÉQUIPE DE FRANCE	MÉGA-OCTET DIVISION		INJUSTE CONDITION PHYSIQUE		SCANDIUM AU LABO MAUVAIS GESTE	
			ÎLE BRETONNE	GARÇONS D'ÉCURIE	VELETTE DÉMONSTRATIF	
REPTILE	HERBE AROMATIQUE ABIMÉ				PAPIER D'EMBALLAGE PLAISANTE	
			ESQUISSES FAMILIER POUR ÉDOUARD			
COUTUMES JOURS DE MATCHES		PAS TRÈS CHAUD			PETITE ÎLE	
					VOLUME DE BOIS	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fimes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.

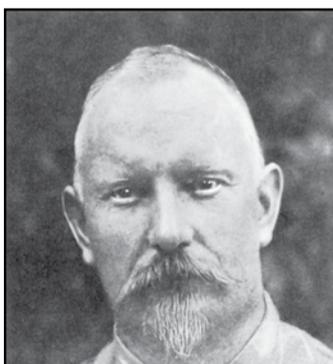


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		3		1		9
	2	8			5	
				6	7	4
			9	2		7
	1					5
				3		6
			4	6		
3	9	4				
		1		5		

A méditer



« Il y a des gens qui retirent volontiers ce qu'ils ont dit, comme on retire une épée du ventre de son adversaire. »

Jules Renard

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

2	4	6	5	8	9	7	1	3
9	1	8	6	7	3	4	5	2
5	7	3	1	2	4	9	8	6
6	3	5	2	9	7	1	4	8
1	2	7	8	4	5	6	3	9
4	8	9	3	6	1	2	7	5
7	5	4	9	3	2	8	6	1
3	6	2	4	1	8	5	9	7
8	9	1	7	5	6	3	2	4

Mots fléchés

M	A	T	A	P	P	G
L	A	S	C	A	R	F
D	E	C	H	I	F	R
S	A	D	E	B	R	I
G	E	S	T	U	E	L
P	A	N	S	A	D	I
S	T	O	C	K	E	R
E	C	A	I	L	L	E
A	I	R	A	I	N	A
E	R	R	E	M	E	P
E	S	T	R	I	C	T
B	O	S	S	U	G	O
U	O	B	T	I	N	S
A	B	A	T	T	U	E
L	I	I	N	S	P	E
A	I	E	U	L	E	E
E	N	T	E	R	I	N
B	E	T	E	S	F	E

Pyramot



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
II	O	M	E	R	P	A	C	H	A
III	S	P	R	U	A	N	C	E	
IV	H	U	N	S	A	N	U	E	S
V	H	I	E	N	T	I	L	L	A
VI	A	S	S	E	M	B	L	E	
VII	S	S	H	A	I	R	E		
VIII	H	A	R	O	L	M	N		
IX	A	N	A	R	S	O	U	T	
X	N	T	Y	A	P	U	R	A	
XI	A	S	A	R	I	X	E	S	

AVIS DE VENTE LIBRE



LOTS DE TERRAIN DE TYPE HE3 OPERATION ANNAHDA AL KOUBRA A OULED TEIMA, TAROUDANT

La Société Al Omrane Souss Massa met en vente, à guichet ouvert, les lots de terrain suivants, situés à Ouled Teima, dans la Région de Taroudant, à partir du 09/10/2020 :



OPERATION	AGENCE	N° PRODUIT	TYPE	SUPERFICIE	NOMBRE DE FACADES	TITRE FONCIER	PRIX en DHS/M ²
ANNAHDA AL KOUBRA	TAROUDANT	1432	HE3	110 m2	1	24653	4 000
		974	HE3	110 m2	2	24197	4 500
		2242	HE3	110 m2	1	25014	4 000
		2240	HE3	110 m2	1	25012	4 000
		2207	HE3	121 m2	2	24979	4 500
		2355	HE3	110 m2	1	25127	4 000
		1874	HE3	110 m2	1	24873	4 000

- Toute personne intéressée est priée de se rendre à l'Agence Inzegane/Taroudant sise Imm. 109, rue 352, Cité Al Amane, Dcheira Al Jhadia. Tél: 05.28.83.22.08

A partir du 09/10/2020.

Société Al Omrane Souss Massa
Angle Bd 29 Février et Bd Cheikh Saadi, Talborjt. Bp 321 . Agadir
- Tél : 05 28 84 12 10 / Fax : 05 28 82 34 99

Al Omrane Souss Massa est une filiale du Groupe Al Omrane.

www.alomrane.ma

N° Eco 080 100 15 16

Prix d'une communication locale